

Conditions particulières de l'action – 4 ans de garantie à l'achat d'un Samsung Flip

Promotion

Un Samsung Flip est couvert par une garantie standard de 3 ans. Avec cette promotion, vous bénéficiez d'un an de garantie supplémentaire à l'achat d'un Samsung Flip.

Cette promotion est valable pendant la période du 1er avril 2018 au 31 décembre 2018 (date de facture). Vous ne pouvez participer qu'une seule fois par produit acheté. Cette promotion ne peut être combinée avec d'éventuelles autres promotions applicables au Samsung Flip. Elle est uniquement valable pour des participants âgés de plus de 18 ans et jusqu'à épuisement des stocks.

Samsung met tout en œuvre pour confirmer la prolongation de la garantie par e-mail dans un délai de 6 semaines à compter de l'enregistrement complet et valable.

Modèle de la promotion

Cette promotion s'applique au modèle suivant :

Modèle	EAN
LH55WMHPTWC/EN	8801643047481

Cette promotion est uniquement valable si vous avez acheté le Samsung Flip dans un des magasins participants en Belgique ou au Luxembourg. Samsung n'est pas responsable de la disponibilité des modèles concernés par la promotion dans les magasins participants.

Participation

Rendez-vous sur www.samsung.com/promotions, cliquez sur la promotion, remplissez le formulaire de participation en ligne et téléchargez les documents suivants avant le **14 janvier 2019** :

1. Une copie du bon d'achat ; et
2. Une photo de l'autocollant avec le code modèle et le numéro de série (à l'arrière de l'écran).

Exemple de code-barres :



Si vous avez des questions ou observations relatives à votre participation à cette promotion, vous pouvez nous contacter au numéro 02 201 2418 (tarif local) ou par courriel à samsung@consumercare.info.

En participant à la promotion, vous acceptez les Conditions Générales de l'Action et ces Conditions Particulières de l'Action de Samsung telles que figurant sur le site web www.samsung.com/promotions.